

La lettre d'informations communales n° 268



Roinville

mairie-roinville.fr *infos*

Juillet-Août 2020



BONNES vacances!



COMMUNE MEMBRE DU DOURDANNAIS EN HUREPOIX

VOTRE MAIRIE

L'équipe municipale à votre service

Heures d'ouvertures :

Lundi 8h30 - 12h
Mardi 8h30 - 12h, 13h30-17h15
Mercredi 8h30 - 12h
Jeudi 8h30 - 12h, 13h30-17h15
Vendredi 8h30 - 12h
Samedi 8h30 - 12h

Courriels :

contact@mairie-roinville.fr
secretariat@mairie-roinville.fr
urbanisme@mairie-roinville.fr
bibliotheque@mairie-roinville.fr
roinville.infos@mairie-roinville.fr

Site de la mairie :

www.mairie-roinville.fr

Courriel de l'école :

0910073k@ac-versailles.fr

Courriel des parents d'élèves :

pe2roinville@gmail.com

SIREDOM : 01 69 74 23 50

Dominique Echaroux

Conseiller départemental

decharoux@cd-essonne.fr
06 09 75 19 19

Service administratif

tel : 01 64 59 25 73

Audrey CHAMOROT

Service Etat Civil-Accueil

tel : 01 64 59 72 82

Louise COUDIERE

Service Urbanisme

tel : 01 64 59 25 75

Caroline GIRARD

Service Culturel

tel : 01 60 81 07 99

Nadia DELAIRE

Service Scolaire

Adélaïne DAMES

Cristel DIEUX

Johanna EVIN

Karine HUOT

Jennifer LELIEVRE

Jessica LOPES

Virginie ROBIN

Services Techniques

Sébastien BAUDRY

Patrick GOMY

Luc MAILLIEZ

Jean-François MEDJADJI

Numéros utiles

SAMU : 15

SOS Médecin : 01 64 46 91 91

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Kiné bronchiolite : 0 810 817 812

Hôpital : 01 60 81 58 58

SOS enfance maltraitée : 119 (anonyme)

SOS viol : 01 45 85 73 00

Violences familiales : 3919

Infos escroquerie : 08 11 02 02 17

Urgences SEE : 0 977 429 430

Déchèterie Dourdan

07 57 54 20 61

Lundi : 9h - 12h45 et 14h-17h45

Mercredi : 9h - 12h 45 et 14h - 17h45

Vendredi : 14h - 17h45

Samedi : 9h - 12h45 et 14h-17h45

Dimanche : 9h - 12h45

Laëtitia Romeiro Dias

Députée de l'Essonne

laetitia.romeirodias@assemblee-nationale.fr
09 51 12 40 06 ou 07 86 61 13 19

Jocelyne Guidez

Sénatrice de l'Essonne

j.guidez@senat.fr

01 42 34 24 78 reçoit sur RDV à St Chéron

Pharmacies de garde

Site : monpharmacien-idf.fr

Calendrier	Pharmacie	Adresse	Téléphone
5 juillet	La Martinière	St-Arnoult en Yvelines	01 30 41 43 38
12 juillet	Pharm'Ablis	Ablis	01 30 46 00 17
19 juillet	Couturier	Etampes	01 64 94 13 33
26 juillet	Tribunal	Etampes	01 64 94 33 71
02 août	Bachelet	Arpajon	01 64 90 00 15
9 août	Agin	Pussay	01 64 95 30 09
16 août	Brunehaut	Champigny	01 64 94 06 75
23 août	Dambrine	Egley	01 64 90 27 76
30 août	Château	Dourdan	01 64 59 86 14

Médecin de garde le week end

Maison médicale de garde : 01 64 46 91 91

SOS médecin de l'Essonne : 08 26 88 91 91

Kinésithérapeute

Gaëlle Chevalier :

06 60 21 11 98

Calendrier des manifestations

Pour un article en septembre
roinville.infos@mairie-roinville.fr
avant le 19 août

En couverture :

Les vacances

Pas de messe à Roinville
en juillet et en août



RESULTATS DES ELECTIONS MUNICIPALES DU 28 JUIN

Inscrits : 975
Abstentions : 397
Votants : 578
Exprimés : 559

Liste Nouvel Elan
Guillaume BELLINELLI 285 voix - soit 50,98 % des suffrages exprimés

Liste ROINVILLE ENSEMBLE
Hervé FLEMAL 274 voix - soit 49,01 % des suffrages exprimés

Ont été élus conseillers municipaux dans l'ordre :

Liste Nouvel Elan : Guillaume BELLINELLI - Estelle PRUVOST - Eric DEAUVILLIERS - Lise RENAUX-DUHAY - Paul FUGAZZA - Caroline SABATIER - Jean-Yves SANCHEZ - Anne PEYNAUD-BELLINELLI - Jonathan BENOUDNINE - Nathalie LAPINA - Hugo BARILLER - Josseline PINTO

Liste Roinville Ensemble : Hervé FLEMAL - Sylviane SOREL - Victor SAINTE-LUCE

**Le Conseil municipal d'installation aura lieu le :
vendredi 3 juillet 2020 à 19 h à la Grange de Malassis**

ETAT CIVIL

Naissances :



Elaïa Maïalen HAPPI DEUKOU, née le 17 avril 2020
Tanaïs rose ZINGARETT, née le 28 mai 2020

Décès :



Arlette Marthe Adrienne LENAIN, veuve CAVIN, le 13 mars 2020
Daniel Marcel COUVE, veuf BAUDET, le 29 avril 2020



Compte rendu du conseil municipal

du 25 mai 2020

Le Conseil Municipal de la Commune de ROINVILLE, s'est réuni en session ordinaire à distance pour la 1^{ère} fois depuis la publication de l'ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Yannick HAMOIGNON, Maire.

Étaient présents : Yannick HAMOIGNON, Dominique PERRIER, Olivier DELSUC, Murielle PAYOUX, Michel HERSANT, Stephan GOIX, Alain QUINQUIRY, Stéphanie ALLAOUAT et Roland MORANO

Absents excusés : Guilaine LE CAM (pouvoir à Yannick HAMOIGNON)

Absents : Sylviane SOREL, Patrick MILLOCHAU, Béryl MACQUET, Franck GAUTIER et Dominique ECHAROUX.

ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire rappelle que l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 assouplit les règles de procuration et de quorum : chaque élu peut détenir jusqu'à deux procurations et le quorum est réduit au tiers des membres, procurations incluses.

Les membres du Conseil Municipal actent le compte rendu de la séance du 22 février 2020.

DETERMINATION DES REGLES D'ORGANISATION D'UNE SEANCE DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE A DISTANCE PAR VISIOCONFERENCE

En application de l'article 6 de l'ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020, les exécutifs locaux peuvent décider que la réunion de l'organe délibérant se tient par visioconférence ou à défaut audioconférence.

Monsieur le Maire rappelle qu'il a décidé de réunir une première réunion de l'assemblée délibérante à distance par visioconférence afin d'assurer la continuité du fonctionnement de la collectivité durant l'état d'urgence sanitaire lié à l'épidémie de Covid 19. La solution technique retenue pour la tenue de cette séance à distance par visioconférence est Zoom.

Dans ce cadre, il rend compte des diligences effectuées par ses soins pour convoquer la présente réunion. Ainsi, après s'être assuré de l'exactitude des adresses mails de l'ensemble des conseillers, les convocations à cette première réunion ont fait l'objet d'un envoi par mail le 19 mai 2020. La convocation contenait toutes les précisions utiles aux conseillers pour participer à la séance à distance. L'ensemble des conseillers convoqués ont été invité à accuser réception, par retour de mail, de ladite convocation.

Ils ont confirmé, par mail leur présence ou leur absence à la séance.

Monsieur le Maire expose, en second lieu, qu'il appartient à l'assemblée délibérante de **préciser au cours de cette première réunion, les conditions de la tenue du conseil à distance, et notamment les modalités d'identification des participants, d'enregistrement et de conservation des débats les modalités de scrutin.**

Monsieur le Maire propose d'adopter les conditions d'organisation qui figurent dans le règlement annexé à la présente délibération et qui détaillent globalement la technologie retenue pour l'organisation et la prise de parole, le déroulement du scrutin et les modalités d'information et d'accessibilité du public aux séances de l'assemblée.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver le règlement pour l'organisation d'une séance de l'assemblée délibérante à distance annexées à la présente délibération

QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse n'est proposée.

Compte rendu du conseil municipal

du 29 mai 2020

Le Conseil Municipal de la Commune de ROINVILLE, s'est réuni en session ordinaire à distance par visioconférence tel que prévu par la délibération 2020-16 du 25 mai 2020, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Yannick HAMOIGNON, Maire.

Étaient présents : Yannick HAMOIGNON, Dominique PERRIER, Olivier DELSUC, Murielle PAYOUX, Michel HERSANT, Sylviane SOREL, Stephan GOIX, Alain QUINQUIRY, Roland MORANO et Stéphanie ALLAOUAT (à partir de 20h40)

Absents excusés : Patrick MILLOCHAU (pouvoir à Olivier DELSUC), Guilaine LE CAM (pouvoir à Yannick HAMOIGNON) Dominique ECHAROUX (pouvoir à Roland MORANO)

Absents : Béryl MACQUET, Franck GAUTIER.

ORDRE DU JOUR

Les membres du Conseil Municipal actent le compte rendu de la séance du 25 mai 2020.

La caméra de Monsieur le Maire ne fonctionnant pas, il informe l'assemblée, qu'en l'absence de ce visuel, il ne pourra prendre part aux votes conformément aux dispositions de l'ordonnance 2020-391.

RÉTROCESSION DE LA VOIRIE LOTISSEMENT LES COTEAUX DE L'ETANG

Monsieur le Maire informe qu'à la suite de la création du lotissement situé rue des Côteaux de l'Etang et la fin des constructions, l'indivision BADIN sollicite la rétrocession de la voirie. Un contrôle de la voirie a été effectué et la suite, **après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide** d'acquérir à l'euro symbolique l'ensemble de la voirie du Lotissement rue des coteaux de l'étang, parcelle cadastrée A n° 1514,1515, 1432.

MONTANT DE LA REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - Année 2020

Monsieur le Maire informe que le domaine public de la commune a été occupé par les ouvrages des réseaux de distribution de gaz. A ce titre, la redevance due est fixée par l'organe délibérant. **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe**, la redevance d'occupation du domaine public (RODP) pour l'année 2020 à **279,82 €**.

AVIS SUR LA CONSULTATION DU ZONAGE DE RACCORDEMENT BIOMETHANE D'ETAMPES

Monsieur le Maire informe que dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre de son Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET), la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix (CCDH) s'est engagée, avec l'ensemble de ses partenaires, dont la commune de Roinville, à développer massivement l'utilisation et la production des énergies renouvelables. La stratégie territoriale du PCAET prévoit notamment, à horizon 2030, que le « gaz vert » issu de la méthanisation agricole représente environ 20% de l'ensemble des énergies renouvelables produites sur le territoire. **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet** un avis favorable au projet de zonage de raccordement biométhane d'Etampes

Monsieur le Maire ayant récupéré l'usage de sa webcam, il informe l'assemblée qu'il peut dorénavant participer aux votes.

DEMANDE DE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE

Monsieur le Maire rappelle que, même si une commune n'a pas signé de Contrat Culturel avec le Département, celle-ci peut tout de même prétendre à une aide à l'investissement culturel, concernant notamment le mobilier des bibliothèques et son équipement numérique.

Aussi, afin de compléter le premier dossier déposé en début d'année et dans la continuité de la modernisation de notre bibliothèque municipale, Monsieur le Maire propose de solliciter une aide complémentaire. Il est donc proposé aux conseillers de faire la demande sur la base d'un montant total du projet de 4 019.01 € HT - Aide à hauteur de 80% : 3 215.21 €

VIE MUNICIPALE

Aussi, afin de compléter le premier dossier déposé en début d'année et dans la continuité de la modernisation de notre bibliothèque municipale, Monsieur le Maire propose de solliciter une aide complémentaire. Il est donc proposé aux conseillers de faire la demande sur la base d'un montant total du projet de 4 019.01 € HT - Aide à hauteur de 80% 3 215.21 €. **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide** de déposer une demande d'aide à l'investissement culturel complémentaire auprès du Conseil Dpl de l'Essonne pour un montant de 3 215.21 € soit 80% du montant total du projet HT.

CANDIDATURE AU PLAN ECOLES NUMERIQUES 2020 - ENIR 3

Afin de développer le projet d'équipement en tableaux numériques interactifs (TNI) des classes de l'école Josquin des Prés initié en début d'année, Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal qu'il existe un appel à projets émis par l'Etat dans le cadre du plan « Label Ecoles Numériques 2020 » dit ENIR 3 et que Roinville est éligible à celui-ci.

Aussi, Monsieur le Maire propose de déposer la candidature de la commune pour l'acquisition de deux TNI supplémentaires, selon le plan de financement ci-après : Montant total de l'acquisition **9 568,00 € HT** - Subvention de l'Etat 50 % **4 784,00 € HT** - Autofinancement **4 784,00 € HT**. **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide** de déposer un dossier de candidature au Plan ENIR 3 pour un financement à hauteur de 50 % du montant total, soit 4 784,00 € HT.

CRÉATION D'UNE PRIME EXCEPTIONNELLE POUR LES AGENTS MOBILISÉS PENDANT L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE

Monsieur le maire informe que l'Etat a pris des mesures suite à l'état d'urgence sanitaire. Dans ce cadre un décret prévoit qu'une prime exceptionnelle peut être mise en place dans la fonction publique territoriale en faveur des agents particulièrement mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire, en présentiel ou en télétravail. **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide** d'instaurer une prime exceptionnelle en faveur des agents particulièrement mobilisés en présentiel ou en télétravail à savoir les agents du service administratif de la Commune, fixe le plafond maximum de cette prime à 1 000,00 € et autorise Monsieur le Maire à fixer par arrêté individuel le montant perçu par chaque agent.

QUESTIONS DIVERSES

Olivier DELSUC rapporte que les incivilités perdurent concernant les déchets jetés sur la voie publique et se sont même accrues pendant le confinement. Le même constat a été effectué par Sylvianne SOREL et Dominique PERRIER notamment aux abords des magasins ALDI et LIDL. Il est proposé par Monsieur le Maire de transmettre un courrier aux dirigeants de ces deux magasins afin que l'entretien des abords de ces commerces soit réalisé de manière plus régulière. Il est également proposé de diffuser des messages de sensibilisation via l'application PanneauPocket et la page Facebook de la Commune.

Stéphanie ALLAOUAT rapporte avoir été interpellée par un administré concernant la vente d'un terrain se situant à La Beslière et des inquiétudes que celui-ci pouvait avoir concernant la potentielle future construction. Olivier DELSUC rappelle que le PLU a été adopté de manière raisonnée afin qu'aucune dérive ne puisse être constatée.

Commémoration du 8 Mai 1945

Cette année nous avons commémoré la fin de la 2^{ème} guerre mondiale dans des conditions particulières, puisque nous étions dans la période de confinement due au Coronavirus.

Les cérémonies étaient autorisées par l'autorité préfectorale avec des consignes très strictes. Participation limitée aux élus municipaux et un porte-drapeaux, en respectant les gestes barrières : port du masque et distanciation physique.

Malgré ce contexte, les représentants de Roinville étaient présents pour accomplir ce devoir de mémoire important pour tous.



Au revoir Patrick

Patrick David, notre appariteur a pris sa retraite ce printemps. Depuis 1991 au service de la commune, il assurait le transport de nos petits roinvillois le matin pour rejoindre l'école et le soir pour rentrer à la maison. De plus dans ses fonctions d'appariteur, il répondait toujours présent pour les multiples tâches qu'on lui demandait d'accomplir, le courrier, les courses, la distribution des plis et le Roinville infos à tous les habitants de la commune.

Une nouvelle vie va démarrer pour lui faite de vacances, de loisirs.... et d'activités !

Nous lui souhaitons une très bonne et heureuse retraite.

*Yannick Hamoignon, le Maire
et le Conseil Municipal*



OPERATION SAUVONS NOS CRAPAUDS

LE 16 MAI



Roinville-sous-Dourdan, territoire aux paysages naturels, est entouré de plusieurs bois où l'on sauve les crapauds chaque mi-hiver.

Des bienfaiteurs ont installé des filets tendus, les empêchant de traverser la route et en les dirigeant vers les seaux disposés tout le long des filets. Un travail titanesque mais vital.

Nos crapauds ont pu traverser en toute sécurité grâce à tous les bénévoles !

MERCI A TOUS

Michel PRUDO



Travaux de printemps



Les travaux sur la commune ont redémarré très vite après la fin du confinement que nous avons connu en ce début d'année. Nous avons pu réaliser, en un temps très court et juste avant la période estivale, notre projet de liaison douce et de promenade pédestre allant de la ferme de Poissard au parking de l'école. Cette opération inscrite dans le précédent contrat rural a été réalisée dans un contexte difficile, avec les procédures de sécurité liées au Covid-19 imposées aux entreprises. Cette liaison d'un peu plus de 350 mètres fournit maintenant un lieu de promenade agréable pour les piétons, et cela en toute sécurité.



Ceci est un premier pas vers la liaison qui devrait se poursuivre jusqu'à la Grange de Malassis, et à laquelle nous avons déjà réfléchi avec l'équipe municipale lors de cette mandature. Rappelons que nous avons obtenu plus de 60% de subventions pour cette opération, venant du département et de la région.

Nous avons enfin pu démarrer les travaux d'éclairage public au hameau de La Bruyère,

pour les enfants devant emprunter les transports scolaires, ce retard étant dû à un problème administratif et ensuite au confinement lié au virus.

Nous avons également lancé un programme de modernisation d'éclairage public sur le CD116, en sortie de bourg et en allant vers Mesnil Grand, qui consiste à remplacer 4 lampadaires halogènes très énergivores par des candélabres LED beaucoup plus économiques. Nous attendons la permission de voirie du département qui permettra ensuite de démarrer ces travaux au plus vite.



Nous avons profité des travaux de renouvellement des canalisations du réseau d'eau potable en cours actuellement au hameau de Mesnil Grand, pour demander à l'entreprise réalisant cette opération et avec l'accord du département et du Syndicat Eau Ouest Essonne, de prolonger et d'élargir suffisamment le sentier piéton allant de la sortie de Roinville jusqu'à la gare de Sermaise.

Cette demande de nombreux Roinvillois se rendant à pied à la gare de Sermaise voit enfin le jour, et nous sommes satisfaits d'avoir pu le concrétiser lors de ces travaux.

Un panneau pour valoriser le patrimoine de notre territoire et de notre commune



La Communauté de communes du Dourdannais en Hurepoix exerce depuis le 01 Janvier 2018 la compétence « promotion du Tourisme ».

Dans ce cadre, des actions sont lancées pour promouvoir l'ensemble du patrimoine des 11 communes que ce soit pour notre patrimoine historique, Eglises, Châteaux, notre petit patrimoine, lavoir, pompes à eau et notre patrimoine vert dont les chemins de randonnée.

Ce panneau est le fruit d'une de ces actions, il indique globalement les randonnées sur le territoire et zoom sur les points d'intérêts de notre commune.

Nous avons vocation à accueillir un public urbain, et ainsi améliorer l'attractivité de notre territoire.

Remise des dictionnaires aux CM2

Ce mardi 23 juin, a été organisée la remise des dictionnaires aux élèves de CM2 qui quittent l'Ecole Josquin des Prés pour démarrer leur cycle secondaire à la prochaine rentrée.

La manifestation a débuté avec un petit intermède musical interprété par les enfants puis chacun a reçu son dictionnaire accompagné d'un livre de Fables de La Fontaine.

Tout cela avec la distance et les gestes barrières indispensables



Une page se tourne : comme vous l'avez sans doute appris, l'association "Roinville Animation" a cessé d'exister. Elle était investie depuis de nombreuses années dans les moments festifs de la vie de l'école (kermesse, loto ...).

En arrêtant son activité, l'association a laissé à la Caisse des Ecoles **un très beau chèque de 5400€**. Cette somme devrait permettre de participer au financement d'un séjour pour les élèves roinvillois dans quelques années.

Un grand merci à Roinville Animation et en particulier à Francine et Bernard Marie.

L'équipe enseignante



La Commune de Roinville, en association avec les Capteurs d'Images de Roinville, lance son 6ème concours de photos. Le Concours 2020 est particulier, à l'issue de cette pandémie, nous avons néanmoins souhaité maintenir cette 6^{ème} édition, nous avons annulé notre exposition inter-clubs.

Le thème 2020 est « Les Reflets ».

Ce thème est basé sur l'observation et la mise en scène d'un ou plusieurs reflets dans la nature. Le thème est vaste et ouvert à l'originalité : classique, insolite ou mis en scène surprenante...

Chaque photographe pourra proposer 2 photos au maximum.

Qui et Quand ?

Ce concours, du 1^{er} Juillet au 5 septembre 2020 (journée des associations), **est réservé aux Roinvilloises et Roinvillois, aux membres des Capteurs d'Images de Roinville :**

Merci de nous envoyer vos clichés **avant le 5 septembre 2020 minuit**, à l'adresse communication@mairie-roinville.fr ou capteurs.roinville@gmail.com

Les photos seront exposées et récompensées dans le cadre de l'exposition pour la fête de la Saint Denis. Il est donc important que vous nous envoyiez des photos en **haute définition**. Seules des photos de définition supérieure à 1Méga pixels sont éligibles, elles seront tirées par nos soins au format 20X30.

Règlement :

Le concours est un appel à l'observation, saisissez votre appareil photo et laissez votre imagination faire le reste, les montages informatiques ne sont pas autorisés.

Le concours s'achève le 5 septembre et les envois de photos se font par mail, à l'adresse communication@mairie-roinville.fr ou capteurs.roinville@gmail.com

Le jury délibérera pour attribuer les différents prix. **Les photos seront exposées, les meilleures de chaque catégorie seront récompensées lors de l'exposition pour la fête de la Saint Denis.**

Ne prenez aucun risque, respectez la vie privée de chacun. Nous ne pourrions accepter des photos mettant en scène des lieux privés ou des personnes isolées dont vous n'avez pas recueilli l'accord.

En envoyant ces photos vous autorisez la communication de Roinville à les utiliser pour un usage interne (Exposition et Roinville Infos) et à des fins non commerciales exclusivement.



Photographies sites internet



Bibliothèque municipale Marie Claveau

mardi 16h30 à 18h30, mercredi 14h00 à 18h30,
vendredi 16h30 à 18h30, samedi : 9h à 12h
bibliotheque@mairie-roinville.fr – 01 60 81 07 99



Fermeture vacances été

20 juillet au 17 août



Il y a du changement avec l'arrivée du nouveau mobilier. Vous êtes attendus pour donner vie à ce lieu, pour vous approprier ces espaces et bien sûr déconfiner les livres ! Des jeux de sociétés sont disponibles pour jouer sur place.

Des nouveautés littéraires pour les vacances : Musso, Virginie Grimaldi, Elena Ferrante...et pour la jeunesse aussi !

A partir de septembre, il sera possible d'exposer vos œuvres (photographies, peintures, dessins, collages...). Au maximum 15 dans des cadres de 30x40 cm.

Si des enfants ont des exposés à réaliser, s'ils veulent travailler à plusieurs, ils peuvent accéder à internet et venir aux horaires d'ouverture.

Les séances pour les assistantes maternelles seront à partir du 25 septembre.

Les après-midi jeux débiteront à partir du mois de novembre (voir encadré).

D'autres initiatives vous seront annoncées prochainement...

En attendant, profitez bien de vos vacances !



APRÈM À JOUER

14h30 - 17h30

Samedi 28 novembre 2020

Samedi 06 mars 2021

Samedi 29 mai 2021

MODIFICATION DU CALENDRIER DE COLLECTE

A partir du **1^{er} septembre 2020**, un nouveau de marché de collecte débutera. Afin de optimiser les tournées de collecte et ainsi réduire notre impact environnementale, les jours de collecte de vos déchets seront parfois modifiés.

Communauté de Communes du Dourdannais-en-Hurepoix

COMMUNES	ORDURES MÉNAGÈRES		PAPIERS ET EMBALLAGES		DÉCHETS VÉGÉTAUX	
	AVANT	APRÈS	AVANT	APRÈS	AVANT	APRÈS
Breux-Jouy	Lundi matin	Lundi après-midi	Lundi matin	Lundi après-midi	Semaine impaire - Jeudi après-midi	
Corbreuse	Mercredi matin	Lundi matin	Vendredi matin		Semaine paire - Mercredi après-midi	
Dourdan	Mardi, jeudi et samedi matin Mercredi et samedi après-midi		Jeudi matin		Semaine impaire Jeudi après-midi	Semaine impaire Lundi après-midi
La Forêt-le-Roi	Mercredi matin	Lundi matin	Mercredi matin	Mardi après-midi	Semaine paire - Mercredi après-midi	
Le Val-St-Germain	Mercredi matin	Mercredi après-midi	Mercredi matin		Semaine paire Jeudi après-midi	Semaine impaire Vendredi après-midi
Les Granges-le-Roi	Vendredi après-midi		Vendredi matin		Semaine paire Mercredi après-midi	Semaine paire Jeudi après-midi
Richarville	Mercredi matin	Lundi matin	Mercredi matin	Mardi après-midi	Semaine paire - Mercredi après-midi	
Roinville-sous-Dourdan	Mardi matin		Vendredi matin		Semaine paire Mercredi après-midi	Semaine paire Jeudi après-midi
Saint-Chéron	Lundi, mardi et vendredi matin vendredi après-midi		Jeudi matin		Semaine paire - Mardi après-midi	
St Cyr-sous-Dourdan	Mardi matin		Mercredi matin		Semaine paire Jeudi après-midi	Semaine impaire Jeudi après-midi
Sermaise	Jeudi après-midi		Vendredi matin		Semaine paire Jeudi après-midi	Semaine impaire Vendredi après-midi

Les collectes sont maintenues tous les jours fériés, hors 1^{er} mai.

Siredom - 63 rue du Bois Chaland - 91090 Lisses
Tél. : 01 69 74 23 50
E-mail : ecochtyen@siredom.com
www.siredom.com



Publicités

M.A.J

COIFFURE MIXTE - 01 60 82 97 46
7 rue du petit château 91410 Roinville

Fidelaine Grégory

Votre chef à domicile
Pour vos Banquets-Réunions
Mariages-Baptêmes
Repas de famille

7bis rue de la butte aux loups
91410 ROINVILLE

gregfide@live.fr



Services de la Vallée

Roinville sous Dourdan

06 51 42 11 43

rene.gaspard.rg@gmail.com

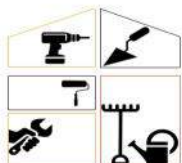
Bricolage,
Jardinnage,
Entretiens,
Petits Travaux,
Autres services

LAVENANT Thierry
ELECTRICITE GENERALE

Neuf Rénovation Dépannage
Automatismes Alarmes

12 chemin de châteaupers
91410 Roinville

06.45.13.99.84
lavenanthierry@sfr.fr



FG-Entreprise
Réalisation de travaux &
aménagement du bâtiment
Service à la personne

Fabrice GUILLON

06.10.93.84.63

fg-entreprise@laposte.net

siren : 851959866

AGREMENT D'ETAT - DEDUCTION D'IMPOTS

LOUEZ CET ESPACE DE PUBLICITE